

Politique linguistique

PHILOSOPHIE

« La langue française est sans doute le trait le plus caractéristique de la société québécoise et ce qui distingue celle-ci des autres collectivités vivant en Amérique. Les Québécoises et les Québécois ont de grandes attentes en ce qui concerne l'enseignement, la maîtrise et la qualité du français. Promouvoir et valoriser la langue française, comme langue commune et officielle, et assurer sa survie et son rayonnement font l'objet d'une attention particulière dans le Québec d'aujourd'hui. »¹

Le besoin de communication étant instinctif, le développement de la langue, en occurrence le français, est fondamental au Québec. La langue est non seulement un moteur pour la construction de sens et de la connaissance, mais elle est également un outil d'affirmation de soi et d'échanges avec les autres. Le langage permet donc un développement cognitif, affectif, social et culturel, en particulier dans une région comme la nôtre où nos frontières côtoient des régions plutôt anglophones.

Profil linguistique de l'établissement

L'École internationale du Village accueille environ 710 élèves, du préscolaire à la 6^e année répartis dans deux immeubles distants d'un demi-kilomètre. Parmi les élèves de l'école, plus de la moitié des élèves sont nés au Québec et environ le quart des élèves sont nés en Ontario. Quelques-uns ont comme langue maternelle l'anglais et une centaine d'élèves parlent une autre langue que le français ou l'anglais. Près de 150 élèves ont un plan d'intervention (PI) actif. C'est dans cette optique que l'École internationale du Village a élaboré sa politique linguistique. Évoluant dans un milieu francophone accueillant plusieurs élèves ayant un bagage multiculturel et plurilingue, et étant situé à la frontière de la Capitale nationale majoritairement anglophone, il est nécessaire, voire vital, d'établir un solide plan d'action en lien avec l'enseignement, la promotion, le soutien et l'enrichissement de la langue française.

¹ Plan d'action pour la valorisation du français, langue d'enseignement – Lire, écrire, communiquer... réussir, MEQ, 14 décembre 2001, p. 5.

PRINCIPES DIRECTEURS

| OBJECTIFS | APPLICATIONS CONCRÈTES |
|--|---|
| <p>Enseignement, promotion et enrichissement de la langue d'enseignement : le français</p> | <ul style="list-style-type: none"> • La langue de toutes les communications orales et écrites dans l'école est le français. • Enseignement uniquement en français par les enseignants-titulaires et les enseignants-spécialistes (autres que l'enseignant d'anglais). • L'apprentissage du français (écriture, lecture et oral) fait partie intégrante du programme de recherche transdisciplinaire, donc est développé dans les modules de recherche. • Objectifs ciblés au projet éducatif de l'école en vue de la réussite de tous. • Le régime pédagogique prévoit un minimum de neuf heures d'enseignement par cycle de dix jours pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. À notre école, les heures d'enseignement du français se vivent comme suit : 10h ½ au 1^{er} cycle, 9h25 au 2^e cycle et 9h au 3^e cycle. • Programme de dépistage et prévention des difficultés en lecture et à l'écriture au préscolaire et au premier cycle (Projet PEP). • Amorce d'utilisation de stratégies de lecture commune dans toutes les classes du primaire. • Démarche d'autocorrection commune dans toutes les classes du primaire et directement reliée aux manipulations syntaxiques. Des référentiels de ces stratégies sont accessibles à tous les apprenants. • Enseignement de 2^e palier, récupération et enseignement explicite auprès d'élèves en difficulté (lecture et écriture). • Perfectionnement professionnel pour les enseignants (projet PEP, enseignement explicite, nouvelle liste orthographique, manipulations syntaxiques). • Accès à la trousse GB+ pour situer les différents niveaux de lecture des élèves. • Visites régulières à la bibliothèque de l'école et sporadiques à la bibliothèque municipale. • Achats annuels de ressources pour les bibliothèques de l'école et pour la bibliothèque dans chaque classe. • Lecture quotidienne en classe en plus d'être intégrée aux devoirs à la maison. • Semaine de la francophonie vécue annuellement. • Évaluations sommatives et formatives au cours de l'année. • Épreuves ministérielles ou de la CSSPO de fin d'année dans le but de situer le développement et le niveau de compétence de la langue chez nos élèves. • Capsules vidéo réalisées par des enseignantes afin d'outiller les parents dans l'aide aux devoirs. • Pairage d'élèves de niveau de lecture différent afin de développer de bonnes stratégies de lecture (« surlecture » en dyades). • Visites de parents pour faire la lecture dans les classes d'élèves de préscolaire et de premier cycle. • Visite d'auteurs québécois ou de conteurs. • Sortie au Salon du livre afin de promouvoir la lecture et d'en développer le goût. |
| | |

| | |
|---|--|
| <p>Soutien à l'apprentissage du français pour les élèves dont la ou les langues parlées à la maison n'est pas le français</p> | <ul style="list-style-type: none">• Travail de collaboration avec l'enseignante du soutien à l'apprentissage du français et l'enseignante titulaire pour atteindre des objectifs communs.• Service d'orthopédagogie.• Service de rééducation.• Présence occasionnelle de l'orthopédagogue en classe afin de soutenir ces élèves.• Élaboration de plans d'intervention adaptés aux besoins des élèves.• Bulletins d'accueil adaptés pour certains élèves. |
| <p>Enseignement de la langue seconde</p> | <ul style="list-style-type: none">• Cours d'anglais offert par un enseignant-spécialiste d'anglais.• Tous les élèves du primaire reçoivent des cours d'anglais obligatoires (de 6 à 12 ans) à raison d'une heure par semaine.• Les enseignants d'anglais parlent majoritairement en anglais avec les élèves de tous les âges (sauf sur exceptions).• Proposition de livres en anglais dans la bibliothèque de l'école.• Les enseignants d'anglais s'intègrent dans les modules de recherche de certains niveaux.• Évaluation de la compréhension et de la communication de la langue seconde au cours de l'année. |

| | Droits | Responsabilités |
|-------------------------------|---|--|
| Enseignants | <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les méthodes d'enseignement - Organiser l'horaire de l'enseignement du français en respectant balises ministérielles (temps d'enseignement prévu au régime pédagogique) - Choisir le matériel pédagogique pertinent pour l'enseignement - Demander de l'accompagnement - Communiquer en français aux parents - Exiger des élèves qu'ils parlent français en classe | <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner les notions de la PDA - S'assurer que les élèves maîtrisent les notions prévues dans la PDA - Évaluer de façon objective les compétences des élèves - Respecter la politique sur la langue française du CSSPO - Signaler les élèves qui éprouvent des difficultés - Être un modèle (écrit, oral, lecture) - Collaborer avec les orthos par exemple pour l'élaboration des plans d'intervention au besoin - Communiquer avec les parents au sujet des difficultés de leur enfant si besoin - S'adapter aux besoins des élèves dont la ou les langues parlées à la maison n'est pas le français (leur dire quelques mots dans leur langue) - Valoriser la langue française - Valoriser la culture francophone, québécoise et internationale par la musique, le cinéma, la littérature, etc. - Enseigner en français - Inciter les élèves à améliorer leurs compétences linguistiques en leur signalant leurs lacunes et en les renseignant sur les différentes ressources d'aide en français - Renseigner les parents sur les différentes ressources d'aide en français - Rester flexibles en lien avec l'horaire des différents intervenants (SAF, SASAF) |
| Enseignants de langue seconde | <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les méthodes d'enseignement - Choisir le matériel pédagogique pertinent pour l'enseignement - Demander de l'accompagnement | <ul style="list-style-type: none"> - Enseigner les notions de la PDA - S'assurer que les élèves maîtrisent les notions prévues dans la PDA - Évaluer de façon objective les compétences des élèves - Signaler les élèves qui éprouvent des difficultés |

| | | |
|----------------|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Être un modèle (écrit, oral, lecture) - Communiquer avec les parents au sujet des difficultés de leur enfant si besoin - Communiquer en français aux parents - Proposer des livres en anglais dans la bibliothèque de l'école |
| Élèves | <ul style="list-style-type: none"> - Demander de l'aide, du soutien à l'apprentissage du français au quotidien - Les élèves dont la ou les langues parlées à la maison n'est pas le français ont le droit d'obtenir de l'aide à l'apprentissage du français - Utiliser les outils de traduction, comme un dictionnaire bilingue (pendant les 2 premières années. Ensuite, ça devient une adaptation) - Recevoir un enseignement de qualité en français - Les élèves dont la ou les langues parlées à la maison n'est pas le français ont le droit de parler leur langue dans la classe, lors de moments particuliers, comme des fêtes ou des occasions spéciales. Ils ont également le droit de débiter une présentation orale dans leur langue maternelle et poursuivre en français. | <ul style="list-style-type: none"> - Parler en français dans la classe - S'engager dans les activités d'apprentissage - Assumer la responsabilité de développer ses compétences linguistiques, de façon constante et pour chacun de ses cours - Présente ses travaux dans un français qui correspond à son niveau scolaire |
| Orthopédagogue | <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les méthodes d'enseignement - Choisir le matériel pédagogique pertinent pour l'enseignement - Demander de l'accompagnement | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler de concert avec les enseignants et les spécialistes afin d'identifier des élèves ayant besoin de soutien supplémentaire dans l'apprentissage du français - Élaborer des plans d'intervention individualisés - Rencontrer les parents pour les informer du cheminement de leur enfant - Évaluer de façon objective les compétences des élèves - Offrir un enseignement adapté aux besoins des élèves (palier 3, par exemple) |

| | | |
|--------------|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Offrir du soutien aux collègues enseignants, particulièrement dans l'application du PI |
| SASAF et SAF | <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le contexte migratoire, culturel, linguistique, scolaire et familiale des élèves qu'ils soutiennent afin de mieux adapter leurs interventions - Choisir les méthodes d'enseignement - Organiser l'horaire des services offerts en tenant compte des contraintes organisationnelles - Choisir le matériel pédagogique pertinent pour l'enseignement - Demander de l'accompagnement - Communiquer en français aux parents - Retirer les élèves de la classe dans le but d'offrir un soutien adapté dans un lieu favorisant la concentration | <ul style="list-style-type: none"> - Offrir un service de qualité qui répond aux besoins différenciés des élèves et qui leur permettent de cheminer - Émettre les recommandations en lien avec la poursuite des services ou non pour l'année suivante - Adapter ses modalités d'enseignement selon les progrès des élèves - Communiquer les progrès des élèves ou ses inquiétudes aux enseignants concernés |
| Direction | <ul style="list-style-type: none"> - Demander de l'accompagnement pour l'établissement - D'être informé des besoins de l'équipe | <ul style="list-style-type: none"> - S'assure de la mise en place - Assure la diffusion de la politique et voit à son application - S'assure qu'aucune approche coercitive soit donnée entre les périodes de cours - Favorise une approche à caractère incitatif par rapport à la langue française - Veille à l'organisation d'activités diverses ayant comme objectif de valoriser le français et d'améliorer la qualité de la langue écrite et parlée - S'assure de mettre en place des stratégies visant à amener les élèves non francophones à interagir en français et à se familiariser avec la culture francophone - Met à la disposition des élèves et du personnel des ressources disponibles et appropriées - Communique dans un français correct en tout temps et en tout lieu - S'assure de la qualité du français dans toutes les communications diffusées |

| | | |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - S'engage dans des activités de rayonnement de la langue française et de sa culture |
| Parents | <ul style="list-style-type: none"> - Recevoir au besoin un service de traduction - D'être informés des réussites et des difficultés vécues par leurs enfants - D'être informés des services additionnels offerts par le CSSPO | <ul style="list-style-type: none"> - Encourager son enfant à participer aux activités d'apprentissage proposées à l'école - Assurer la fréquentation scolaire |
| Partenaires externes | | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en français en tout temps dans l'école |
| Membres du personnel non enseignant (personnel de soutien, professionnels) | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en français aux parents | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en français en tout temps dans l'école - Participer au développement linguistique des élèves |

PROCESSUS DE RÉVISION

La politique linguistique de l'établissement sera révisée par la direction pédagogique composée de la direction de l'école, la directrice adjointe, des coordonnatrices du PP ainsi que huit enseignants siégeant sur le comité IB. Le comité pédagogique peut être consulté dans cette démarche de révision si le besoin s'en fait ressentir. Lors de cette révision, les membres s'assureront que tout ce qui a été établi dans cette politique s'applique toujours afin de faire les modifications nécessaires pour l'année suivante.

Bien entendu, il est très important de s'arrimer à la politique de valorisation de la langue française (02-03-20) du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais dans le but de s'assurer de la cohésion entre ces politiques.

La politique linguistique sera diffusée sur le site Internet de l'école et sera disponible pour l'ensemble du personnel de l'établissement.